



Toulouse, le 27 Octobre 2000
Nos Réf. : FD/ES/A 00/416/

**Madame M. Louise GIRAUD
PROCHOIX-TOULOUSE
5 Rue Idrac**

31000 TOULOUSE

AVENUE DE GRANDE-BRETAGNE
BP 3210
31027 TOULOUSE CEDEX 3

TÉL 05 61 31 20 20
FAX 05 61 31 20 25

Madame,

J'ai bien reçu votre lettre du 20 Octobre 2000, comme d'autres responsables de l'Etablissement Français du Sang Pyrénées-Méditerranée.

Une réponse vous sera adressée par le Docteur J. Pierre CALOT, chargé de communication de l'EFS-PM et responsable des collectes de Toulouse.

En attendant, soyez persuadée :

→ que personne au sein de l'EFS ne porte de jugement moral sur les habitudes et comportements ni des donneurs de sang, ni des malades, ni de quiconque.
Mais les études épidémiologiques montrent clairement quels sont les habitudes ou comportements à risque permettant de contracter une maladie transmissible.

→ que nous avons écarté d'autres populations du don du sang, sans pour autant porter d'autres jugements (les transfusés, les personnes ayant voyagé pendant 4 mois en pays d'endémie palustre, les personnes ayant subi des examens endoscopiques...).

Les seules motivations d'acceptation ou d'éviction d'un donneur de sang sont des motivations de santé publique : éviter de contaminer les malades par des maladies transmissibles par le sang.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Docteur François DESTRUEL
Directeur Général